Office de Tourisme
LANGOGNE MARGERIDE
GRAND LAC DE NAUSSAC

À NOS PARTENAIRES

FICHE PRATIQUE ACTIVITÉS NAUTIQUES & D'EAU VIVE

Les activités d'eau au Lac de Naussac et en rivières... 2024

Au **Lac de Naussac** plusieurs activités nautiques se pratiquent :
- soit avec son propre matériel ;
- soit avec du matériel loué ;
- soit en autonomie ;
- soit avec un professeur (cours individuels ou collectifs - stages).

- Activités pratiquées : planche à voile, canoë, kayak, catamaran, optimist, paddle, barques et kite-surf...
- Locations proposées : planche à voile, canoë, kayak, catamaran, optimist, paddle, bateau électrique, wing foil, pédalo.

Sur la **rivière Allier**, plusieurs activités d'eau vive se pratiquent :
- soit en autonomie avec son matériel ;
- soit encadrées.

Activités pratiquées : rafting, canoë, hydrospeed, rando-canoë, canyoning.

Sur le **petit lac** : locations proposées de pédalos, baignade surveillée du 10/07 au 20/08, du lundi au samedi, de 13h à 18h et le dimanche de 13h30 à 18h.

ACTIVITÉS NAUTIQUES

1

Bases nautiques RONDIN PARC
Palhères (côte sauvage) / Naussac (rive droite) 48300 Langogne
04 66 69 50 46 https://www.rondinparc.com

Tarifs des locations - réservation obligatoire	1h	3h
Paddle	18 €	/
Canoë / Planche à voile / Kayak	20 €	/
Paddle géant (4/7 places)	60 €	/
Pédalo (5 places)	22 €	/
Bateau électrique (sans permis 5 places)	40 €	110 €
Catamaran (Hobbie cat 15)	45 €	/
Catamaran (Hobbie cat Teddy 14)	40 €	/
Cours particuliers - réservation obligatoire	**1h**	**2h**
Planche à voile, Catamaran, Optimist ou Wing	60 €	120 €

Stages Optimist (Base du Rondin) - réservation obligatoire	3 jours	5 jours
2h / jour : 3 jours : lundi, mardi, mercredi max. 10 pers. / Inscription le dimanche soir au plus tard.	110 €/pers.	/
2h / jour : 5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi max. 10 pers. / Inscription le dimanche soir au plus tard.	/	150 €/pers.

Stages Planche à voile et Catamaran	3 jours	5 jours
2h / jour : 3 jours : lundi, mardi, mercredi max. 10 pers. / Inscription le dimanche soir au plus tard.	130 €/pers.	/
2h / jour : 5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi max. 10 pers. / Inscription le dimanche soir au plus tard.	/	160 €/pers.

FICHE PRATIQUE ACTIVITÉS NAUTIQUES & D'EAU VIVE

Les activités d'eau au Lac de Naussac et en rivières

2 Restaurant L'OASIS
Mas d'Armand, petit lac : 04 66 69 22 54

- Location de pédalos (2 places) **6€ la ½ h** et **10€ l'h**.
- Location de pédalos (4 places) **9€ la ½ h** et **14 € l'h**.
- Location de paddle de **5€ à 25€**.
- Location de barques de **10€ à 25€**.

3 Régates sur le Lac de Naussac
Organisées par le Club Nautique : 04 66 69 34 25

- **8** et **9/06** – WETA-NAUSSAC : trimaran en solo ou en double.
- **19**, **20** et **21/07** - Régate CATA NAUSSAC National Class A Classic catamaran de 5.50 m. en solitaire.

ACTIVITÉS D'EAU VIVE

Legrand Plein Air
Pomeyrols 48300 Naussac-Fontanes
04 66 69 14 04 https://www.rafting-canyon.com/

Sortie encadrée - Avril à Octobre Rafting - Canoë gonflable	**Journée**	**½ journée**
Les parcours sur l'Allier : 50 km de rivière de Langogne à Prades. - de Langogne à St-Etienne du Vigan : 5 km, classe II : découverte - de St-Etienne du Vigan au Pont de Jonchère : 6 km, classe III et IV : sportif - du Pont de Jonchère à Chapeauroux : 12 km, classe III, IV et V : sportif - de Chapeauroux à Alleyras : 20 km, classe II et III : découverte - de Monistrol d'Allier à Prades : 12 km, classe III : découverte et sportif	55 €/pers. parcours découverte 65 €/pers. parcours sportif	45 €/pers. parcours découverte
Pour ces activités d'eaux-vives prévoir son maillot de bain, chaussures couvertes types tennis, attaches lunettes au besoin et K-way. Le pique-nique, non fourni, sera à conditionner dans des bidons étanches, alors pensez pratique et incassable car ça va secouer ! Suivant les parcours choisis, en fonction des niveaux d'eau, le transport peut varier de 15 à 50 minutes.		

Hydro Speed	**Par Pers.**
Découverte	45 € ½ journée
Sportif	60 € ½ journée

Canyoning	**Par pers.**	**Par pers.**
Lieu de pratique : Gorges du Chassezac, de la Borne…	60 € journée	45 € ½ journée
Suivant les parcours choisis, en fonction des niveaux d'eau, le transport peut varier de 15 à 50 minutes.		

Règlementation sur l'Allier :

Sur l'Allier et ses affluents la pratique des sports d'eaux vives est réglementée par : l'arrêté Préfectoral D2-B1/96/172 b.

- Extraits : horaires de navigation autorisés : de 10h à 18h30 ; période de navigation autorisée : du 1er avril au 14 octobre inclus ; points d'embarquement et de débarquement : les mises à l'eau ou les sorties d'eau des embarcations de toute nature ne pourront s'effectuer qu'aux emplacements signalés par des panneaux spécifiques.
- Consignes générales : difficultés de navigation allant de la classe I (facile), à la classe IV (très difficile). Ne naviguez jamais seul / Portez des équipements de sécurité : gilets de sauvetage, casques, … / Respectez les pêcheurs / Respectez la faune, la végétation et les berges / N'abandonnez pas vos détritus / N'allumez pas de feux / Attention, le camping sauvage est interdit sur la plupart des communes du territoire.